

## Mettez du vert dans vos projets... Organisez des événements éco-responsables !



PICARDIE

*Une ressource du Réseau des  
Sites Pédagogiques de Picardie.*



Fiche réalisée  
par le CPIE des  
Pays de l'Aisne

## Sommaire...

### Bon à savoir !

Choisir son site .....	2
Communiquer et sensibiliser .....	3
Réduire la production de déchets .....	4
Limiter les déplacements émetteurs de CO2 .....	5
Une alimentation sobre en carbone .....	6

### Mettre en pratique

Les différentes étapes .....	8
Apprendre à utiliser l'outil ADERE .....	9
La plateforme éco-événements en Picardie .....	9
Retour d'expérience : le festival des Vers Solidaires .....	11
Glossaire .....	13
Ressources (contacts, biblio, sites internet) .....	14

## Introduction...

Quelle que soit l'échelle de la manifestation que vous êtes sur le point d'organiser (colloque, brocante, réunion, sortie nature, ...) vous allez rassembler de nombreuses personnes en un endroit. De ce fait, votre impact sur l'environnement n'est pas neutre : production de déchets, émissions de CO2, consommations d'eau et d'énergie, ...). Cette fiche technique vous aidera à mieux anticiper les conséquences d'une manifestation afin d'en limiter les impacts sur l'environnement.



## 1. Une éco-manifestation... qu'est-ce que c'est ?

L'éco-manifestation est un « événement qui réduit son impact sur l'environnement, soutient l'économie sociale et solidaire, associe les partenaires locaux et le grand public à son organisation, facilite son accès au plus grand nombre, favorise la diversité culturelle et ce faisant, défend les valeurs du développement durable\*»

### Difficultés rencontrées en tant qu'organisateur de manifestation :

1. Convaincre vos futurs partenaires de vous suivre dans cette démarche éco-responsable\*.
2. L'organisation d'événements éco-responsables\* nécessite un capital temps important.
3. Ces démarches sont récentes, il existe assez peu de retour d'expériences sur lesquels s'appuyer.
4. Le retour sur investissement pourra être long.
5. Persuader qu'il ne s'agit pas de *Greenwashing*\*, mais d'une démarche sincère.

## 2. Comment choisir son site :

Pour inscrire vos actions dans une logique de développement durable\* vous devez en amont sélectionner un site qui répond aux normes environnementales que vous défendez.

### Conseils CPIE...

- Ne pas choisir un site sensible du point de vue écologique (faune et flore) afin d'éviter les aménagement de protection.
- Choisir un site déjà équipé qui limitera les aménagements supplémentaires (tentes ou chapiteaux, scènes, équipements audiovisuel, ...).
- Opter pour un site facile d'accès et proche des transports en commun afin de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre\* (GES) liés aux transports.
- Privilégier les bâtiments éco-conçus, disposant de systèmes d'économie d'énergie et d'eau et utilisant des matériaux renouvelables ou disposant d'un système de tri sélectif\*.
- Favoriser les ressources locales : un site éloigné de toute ressource vous obligera à aller les chercher plus loin (transports plus longs).

En étant vigilants sur ces points, vous limiterez les aménagements supplémentaires à réaliser, vous éviterez la pollution du sol ainsi que la perturbation des milieux et des espèces et vous réduirez la consommation d'énergie et de ressources naturelles au cours de la manifestation.



## 3. Communiquer et sensibiliser "vert" autour de son événement

Réduire l'impact environnemental en choisissant des produits naturels, réutilisés ou recyclés, de préférence bio et équitables sont les facteurs clés d'une communication « verte ». Voici les éléments majeurs de la communication dite « normale » qui ont un impact sur l'environnement :

- La consommation de matières premières et d'énergie
- L'utilisation de produits dangereux
- Le recours aux transports dans le processus de communication
- Les divers emballages de vos supports
- La forte production de déchets



### Conseils pour limiter l'utilisation du papier

- Informer à l'avance les participants du caractère écologique de la réunion.
- Confirmer les présences par courriel ou par téléphone.
- Adapter les formats des documents : taille, nombre de pages, impression recto-verso, ...
- Valoriser l'éco-conception des documents en indiquant par exemple « Document imprimé sur papier recyclé éco-labellisé avec des encres végétales par un imprimeur certifié Imprim'Vert ».
- Présenter vos ordres du jour sur CD-ROM (équivalent à économiser 500kg de papier).
- Indiquer la date en blanc, cela vous permet de réutiliser les supports trop nombreux lors de manifestations ultérieures.
- Mettre en place un site Internet de communication sur l'événement.
- Envoyer les invitations et comptes rendus par mail en recommandant de ne pas imprimer.
- Préférer le courrier électronique aux envois postaux.
- Privilégier le téléphone, les audioconférences\* ou vidéoconférences\* pour les réunions de travail.
- Demander aux participants de venir avec une clé USB pour éviter les dossiers papier.
- Concevoir des supports de communication réutilisables et stockables : banderoles, badges, signalétique en carton recyclé, par exemple.
- Éviter la diffusion massive de tracts et privilégier l'affichage à des endroits stratégiques.
- Assurer un suivi du nombre de tracts nécessaire d'une année sur l'autre.
- Limiter autant que possible les aplats de couleur. Par exemple, écrire le titre en couleur sur fond blanc plutôt que le titre en noir sur fond coloré.
- Pour l'impression des documents, utiliser du papier recyclé éco-labellisé\* (écolabel européen, cygne blanc nordique, ...) ou non blanchi.

### Retrouvez d'autres conseils pour mieux communiquer...

Sur la fiche technique N°5 "Améliorer sa communication et valoriser ses actions".

Télécharger la fiche : <http://sitespedagogiquesaisne.cpie-picardie.org>



## Conseils pour la conception d'un stand durable

- Louer le matériel sur place.
- Privilégier le mobilier réutilisable ou les matériaux recyclés (il existe des moquettes en matériaux recyclés durables et solides).
- Choisir des panneaux sans colles nocives pour la santé.

## Sensibiliser le public à l'éco-responsabilité\*

- Informer le public sur vos supports de communications de la démarche mise en place.
- Afficher la charte « éco-manifestation ».
- Ecrivez des mentions type « Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé ».

## Quels sont les intérêts d'une communication éco-responsable ?

- Réduire vos coûts d'organisation.
- Valoriser votre image et valoriser la démarche.
- Réduire la consommation d'énergie, d'eau et de rejets polluants.
- Eviter l'utilisation de produits dangereux tels que l'encre ou les solvants.
- Inciter aux changements de comportements et à l'éco-responsabilité.

## 4. Réduire la production de déchets



Maîtriser la production de déchets générée lors de la manifestation est un point incontournable. Pour le public ou les partenaires, la collecte de déchets représente sans doute la partie la plus visible de l'engagement des organisateurs.

### Réduire les déchets lors de réunions, de colloques, ...

- Imprimer et photocopier 2 feuilles par page (si la lecture le permet) et recto-verso.
- Faire juste le nombre de copies nécessaires pour l'événement.
- Utiliser le côté vierge des papiers imprimés en brouillons.
- Éviter les mini surligneurs, mini scotchs, mini effaceurs : ils produisent plus de déchets.
- Utiliser des tasses plutôt que des gobelets jetables et choisir du thé et du café en vrac plutôt qu'en dosette.
- Acheter des biscuits et boissons en grands conditionnements et préférer l'eau du robinet.



## Réduire les déchets lors de grandes manifestations, de festivals, ...

- Responsabiliser et former tous les acteurs de la manifestation.
- Apprendre à connaître les déchets que votre manifestation engendre et la manière dont ils sont collectés.
- Limiter le nombre et la taille des supports papier.
- Éviter les produits sur emballés.
- Privilégier la distribution d'eau en gobelets recyclés et recyclables, en utilisant l'eau du robinet.
- Prévoir des fûts pour servir les boissons plutôt que des bouteilles individuelles.

## Trier, recycler et valoriser

- Faire appel à la Direction de la Collecte des Déchets (DCGD) de la commune pour une étude d'opportunité et de faisabilité avant toute mise en place du tri sélectif\*.
- Composter les restes de nourriture.
- S'informer auprès de la DCGD sur les consignes et contraintes de tri.
- Doter vous de moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement du processus et à l'acheminement des déchets aux conteneurs dédiés.
- Former des personnes chargées d'effectuer les gestes de tri.
- Informer les participants des solutions de tri mises à disposition.
- Indiquer de manière claire et bien visible les solutions de tri et les emplacements alloués aux conteneurs.
- Valoriser les fermentescibles\* par des solutions de compostage\*.
- Favoriser l'usage des toilettes sèches : pratiques et démontables les toilettes sèches présentent également l'avantage de militer de manière visible et insolite pour responsabilité environnementale.
- Penser au réemploi des déchets : Ressourceries et Recycleries.



## Quels sont les intérêts de la réduction des déchets ?

- Agir directement pour le bien de l'environnement.
- Réduire ses coûts (nettoyage, transport des déchets, ...).
- Réduire les consommations d'énergies, d'eau et de matières premières.



- Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.
- Limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre\* (GES).
- Sensibiliser au tri sélectif\* et au recyclage des déchets.

## 5. Limiter les déplacements émetteurs de CO2



La consommation d'énergie lors d'un événement provient principalement du transport des personnes. Sachant qu'en France, le transport des personnes représente 35% des émissions de CO2, l'organisation d'un événement éco-responsable\* doit proposer des mesures visant à réduire ses émissions liées aux transports.

### Réduire les émissions de CO2 liées aux transports lors de réunions, de colloques, ...

- Favoriser l'utilisation de la vidéoconférence\* ou audioconférence\* afin de limiter les déplacements.
- Privilégier le covoiturage si vous êtes plusieurs à vous déplacer afin de limiter l'usage des voitures et partager les frais ! En France, 80% des conducteurs roulent seuls dans leur voiture.
- Opter pour les transports en commun ou le vélo qui limitent la pollution.
- Conduire en souple en réduisant sa vitesse (10km en moins sur l'autoroute c'est jusqu'à 5 litres de carburant économisés, soit 7€ et près de 12kg de CO2 sur 500km).
- Choisir des voitures légères et peu gourmandes en carburants pour réduire les émissions de CO2.

### Réduire les émissions de CO2 liées aux transports lors de manifestations, de festivals, ...

#### ► Limiter les déplacements

- Privilégier les sites centraux et faciles d'accès à proximité des hébergements.
- Inscrire sur les supports papiers une phrase du type : « Pour venir à la manifestation, pourquoi ne pas utiliser le vélo, le train, le bus, le covoiturage, ... ».
- Sensibiliser les manifestants aux transports collectifs à l'aide du site Internet.

#### ► Favoriser les transports en commun et déplacements doux accessibles à tous

- Favoriser les transports collectifs et les réseaux existants en proposant une tarification adaptée.
- Prévoir le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Mettre en place des mesures incitatives (tarifs, tombola, cadeaux, carnets de tickets, ...).
- Favoriser les transports non motorisés en mettant en place des parkings vélos.



- Aménager un système de covoiturage pour les participants.
- Mettre en place la compensation carbone pour l'organisation de l'événement :
- Calculer le bilan carbone induit par les transports et l'organisation de la manifestation afin de financer un projet dans le monde visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Quels sont les intérêts de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux transports ?

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en matière de transports.
- Instaurer un comportement « éco-citoyen ».
- Aider à l'augmentation potentielle de la fréquentation de l'événement.

## 6. Une alimentation sobre en carbone pour votre évènement

Les impacts environnementaux de production et de conservation des denrées sont multiples : consommation d'eau, utilisation de pesticides, émissions de gaz à effet de serre.

### Quelques conseils à méditer lors du choix de la prestation

- Les modes de transports utilisés (transport, routier, aérien, ...).
- Les modes de conditionnement des produits (emballages individuels ou produits sur-emballés).
- Le service (choix de la vaisselle utilisée : jetable ou non).



### Le choix des produits alimentaires :

- Se référer aux labels existants :
  - ◆ Label européen de l'agriculture biologique.
  - ◆ Label français de l'agriculture biologique (sans OGM)\*.
- Préférer les produits de saisons et issus de la production locale, par exemple jus de fruits locaux.
- Gérer les quantités pour éviter le gaspillage.
- Favoriser les buffets sans assiettes ou choisir de la vaisselle en matériaux recyclés ou réutilisables.
- Privilégier l'achat de produits alimentaires issus du commerce équitable\* garantissant le respect du travail des petits producteurs à un prix juste.
- Limiter la viande car elle a une influence environnementale sur les réserves et la qualité de l'eau, sur l'utilisation des territoires, sur la biodiversité\* et sur la consommation énergétique.

## 1. Les différentes étapes à suivre

L'organisation d'un événement éco-responsable\* est une démarche progressive, vous devez donc analyser l'ensemble des étapes clés du cycle de vie d'un événement.

### **Etape 1 : Définir l'évènement et se fixer des objectifs**

- Réaliser un état des lieux et lister les objectifs environnementaux nécessaires.
- Cibler les concepts et objectifs de votre événement : quelles valeurs du développement durable (solidarité, gestion économe, ...) voulez-vous mettre en avant, par quels moyens, quels procédés ?
- Définir les futures activités de votre événement : de type réunion, colloque, brocante et imaginez quelle gestion respectueuse de l'environnement vous appliquerez.
- Déterminer le public ciblé par l'événement et les partenaires potentiels.
- Cibler les acteurs principaux de l'événement.
- Choisir une date et un site en fonction de l'accessibilité, des équipements, des services disponibles.
- Décider du rôle des membres de l'équipe organisatrice (intervenants, formateurs, prestataires, etc.).
- Établir les moyens financiers nécessaire à l'organisation de votre événement.
- Lister les critères de succès de votre événement (indicateurs, communication, ...).
- Prendre en compte l'impact écologique de votre évènement.

### **Etape 2 : Obtenir l'engagement et planifier son événement**

- Responsabiliser votre équipe et vos futurs partenaires pour les mobiliser autour de votre démarche.
- Mobiliser votre équipe, vos partenaires pour identifier les ressources humaines et financières.
- Obtenir l'engagement de l'équipe organisatrice, des prestataires, fournisseurs et futurs participants.
- Déterminer les impacts (économies d'énergie, sensibilisation au compostage, ...), et possibilités (transports collectifs, site aménagé, financiers, ...) de votre événement.
- Établir les besoins (diagnostic des moyens financiers, ...) pour choisir les indicateurs (ADERE, bilan carbone, conformité aux lois et règlements, ...).

### **Etape 3 : Valoriser votre démarche et faire le bilan**

- Démontrer que vos actions s'inscrivent dans une logique de développement durable\*.
- Communiquer et sensibiliser « vert » (site Internet, banderoles, ...) sur votre événement en indiquant les valeurs que vous défendez (économie d'eau, solidarité, réduction des émissions de gaz à effet de serre\*, ...).
- Faire le bilan de votre événement et communiquer-le à vos partenaires pour qu'ils jugent l'impact de leurs actions en matière environnementale.
- Publier le bilan en y joignant des indicateurs simples (quantité de déchets produits par personne, énergie consommée, ...).



## 2. Apprendre à utiliser l'outil « ADERE » de l'ADEME\*



« ADERE » est un outil en ligne et gratuit d'AutoDiagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements. Il est destiné à évaluer et limiter l'impact environnemental d'une manifestation.

### Un outil spécifique pour une démarche éco-responsable\*

L'organisation d'événements, quelle que soit leur échelle, représente une occasion intéressante de s'engager dans des démarches de développement durable. Ces rassemblements permettent de véhiculer des messages auprès du public et de valoriser les initiatives éco-responsables\* des organisateurs.

### Un outil accessible et très simple d'usage

Conçu spécialement pour les acteurs du monde de l'événementiel, l'outil « ADERE » est un autodiagnostic constitué d'un ensemble de questions précises dont l'objectif est l'amélioration par thème des impacts sur l'environnement liés à l'organisation de l'événement. Il vous permet :

- **D'identifier les postes à forts impacts environnementaux** d'une manifestation en termes d'aménagements, de transport, de communication, de restauration, d'hébergement et d'animations, qu'ils soient en phase de création ou en cours de production.
- **D'appréhender des pistes d'actions** pour limiter ou supprimer les impacts de ces événements sur l'environnement : optimiser les moyens de transport et d'accès à l'événement, amoindrir la consommation de ressources telles que l'eau et l'énergie, réduire et recycler les déchets occasionnés, préserver le milieu naturel, privilégier les achats éco-responsables\*, etc.
- **De sauvegarder les résultats** : l'outil rend possible le suivi d'une amélioration de l'événement en termes d'éco-responsabilité\*.

### Découvrir et tester l'outil ADERE en ligne...

<http://www.evenementresponsable.fr>

## 3. La plate-forme « Éco-événements en Picardie »



La plate-forme vous accompagne dans l'organisation de votre événement en vous donnant accès à un ensemble de services et de ressources pour limiter votre impact sur l'environnement.

### Les objectifs de la plate-forme

- Encourager et accompagner les organisateurs d'événements éco-responsables\*, en leur apportant un suivi étape par étape.
- Favoriser le partage d'expériences entre les organisateurs pour assurer une volonté commune. Le retour d'expérience est important puisqu'il permet de diffuser largement les pratiques éco-responsables\* pour que ces préconisations deviennent naturelles et s'appliquent à tout type d'événements.
- Mutualiser les moyens pour optimiser les différentes ressources.

### Quelle aide la plate-forme vous apporte t-elle ?

- ▶ **Une orientation et un conseil individualisé**
  - Un service téléphonique à votre écoute pour vous guider.
  - Un accompagnement personnalisé à chaque étape de votre événement éco-responsable\*.
- ▶ **Des journées d'informations et de rencontres**
  - Une offre de sessions de sensibilisation pour connaître les bonnes pratiques.
  - Des ateliers d'échanges thématiques pour bénéficier des expériences sur le territoire.
- ▶ **Des outils et des ressources pratiques**
  - Des guides pratiques et techniques disponibles.
  - Des aides mémoire détaillés pour l'organisation d'un événement.
  - Une base de données de fournisseurs et de prestataires disponibles.

- Des outils de communication et de sensibilisation disponibles.
- Des outils d'évaluation.
- Les textes de références (lois, labels, normes, etc.).

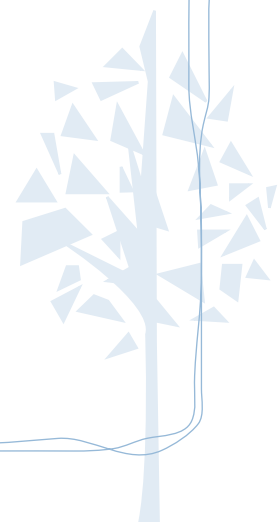
Cette plate-forme de soutien et d'appui à l'organisation d'éco-événements en région Picardie est soutenue par le Conseil régional de Picardie et l'ADEME. Elle est animée par le CPIE Vallée de Somme.

## **Plus d'infos sur la plate-forme éco-événements...**

Site Internet : [www.picardie.fr/eco-evenements](http://www.picardie.fr/eco-evenements)

Contact : Marie THOMASSIN

Tel : 03.22.33.24.26 - E-Mail : [eco-evenements-picardie@cpie80.com](mailto:eco-evenements-picardie@cpie80.com)



## Le Festival des Vers Solidaires

Ce festival de musique créé en 2005 milite pour la solidarité, l'humanité et la protection de l'environnement. Il a lieu chaque année à Saint-Gobain (Aisne). Depuis 2007, il est considéré comme un « éco-festival ». Depuis son lancement, le festival éveille les consciences de l'équipe d'organisation, des partenaires, des prestataires et du public.

### L'éveil des consciences

La participation du public est importante car elle indique le taux de « prise de conscience » en terme de protection de l'environnement. Le nombre de participants à cet éco-festival s'accroît à chaque édition.

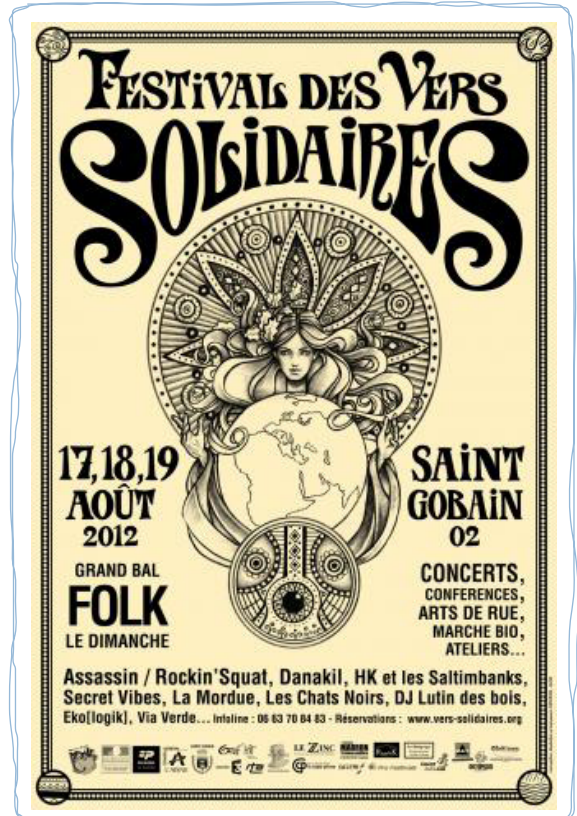
### Les modes de sensibilisation du public :

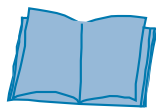
- Le « village Asso » qui compte en viron 30 associations.
- Des conférences organisées sur des sujets divers en relation avec le développement durable\*.
- Des ateliers thématiques (poterie, four solaire, ...)
- La communication développée pour informer et sensibiliser le public aux valeurs environnementales (tracts, tee-shirts, site Internet, panneaux sur site, animations de tri, toilettes sèches).
- Des aliments exclusivement biologiques et locaux, des déchets limités au maximum (toilettes sèches, tri poussé, matériaux recyclables, renouvelables, réutilisables), la pratique du covoiturage avec la plate-forme de covoiturage qui voit le jour dans le département, etc.

### Les actions concrètes du Festival des Vers Solidaires

#### L'alimentation

- Utilisation de produits 100% bio et local, à peine plus chers que des légumes issus de l'agriculture conventionnelle que l'on trouve en supermarché (pommes de terre à 0,3€ / 0,4€ le kg).
- Réalisation de recettes originales et locales comme la carbonade flammande ou la martiflette (tartiflette à base de Maroilles) dans le but de faire découvrir la culture et les traditions locales.
- Limitation des coûts en réduisant la viande et le fromage (environ 12€/kg).
- Limitation des émissions de CO2 dues au transport des aliments : chaque festivalier peut manger





un repas qui n'a parcouru que 0,5 km puisque la plupart des producteurs sont situés à moins de 30 km.

- Utilisation d'assiettes consignées.
- Utilisation de produits éco-labellisés\* en matière d'alimentation.

## La buvette

- Utilisation de produits 100% bio et locaux : les jus de fruit (700 litres) et le cidre proviennent de moins de 70 km et la bière (4500 litres) parcourt entre 150 et 200 km.
- Utilisation de gobelets consignés.

## **Les toilettes sèches**

Avantages : production d'engrais naturel grâce au compostage, pas de pollution, réalisation d'économies d'eau, simples à utiliser, sans odeur (en comparaison des toilettes chimiques utilisées dans la plupart des festivals) et elles permettent de délivrer un message du seul fait de leur présence.

Le festival utilise ce procédé depuis 2007 et comptabilise au total 25 000 utilisations, 250 000 litres d'eau économisés et enfin, 15m<sup>3</sup> composté pour 5m<sup>3</sup> de compost mûr.

Le coût est très variable mais peut représenter un budget important si des animateurs sont nécessaires pour expliquer leur fonctionnement, un peu particulier (exemple : une journée pour 4 cabines dans l'Aisne avec 8h d'animation = 1000€ HT).

## **Les déchets**

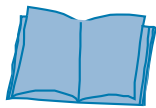
- Ils sont limités à la source en utilisant des produits peu emballés, en favorisant l'emploi de matériaux réutilisables, recyclables et renouvelables ainsi que de produits labellisés.
- Le tri sélectif est soigné : clair et bien organisé, il permet de sensibiliser le public et les organisateurs du festival. A la fin du festival, les déchets sont triés, ce qui permet d'impliquer les festivaliers.

## **La communication**

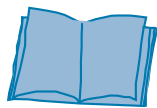
- Les quantités imprimées sont contrôlées en recyclant les affiches non utilisées.
- Les papiers utilisés sont recyclés ou labellisés « Imprim'Vert ».
- Ciblée auprès des personnes qui travaillent dans les milieux militants et bénéficient de supports déjà créés (presse, journaux des collectivités, etc.).
- La fabrication des tee-shirts est confiée à des entreprises basées en Europe qui utilisent du coton bio-équitable.

### ***Plus d'informations***

Association GAÏA : [www.vers-solidaires.org](http://www.vers-solidaires.org)

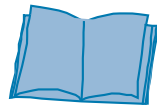


- ▶ **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer).
- ▶ **ADERE** : Autodiagnostic Environnemental pour les Responsables d'Évènements
- ▶ **Audioconférence** : conférence à distance où les participants communiquent par une liaison téléphonique ou informatique.
- ▶ **Commerce équitable** : partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés.
- ▶ **Compostage** : traitement biologique aérobie de déchets fermentescibles\*. On distingue le compostage individuel réalisé par les ménages, le compostage de proximité dans des installations simples et le compostage industriel dans des installations de moyenne ou grande capacité.
- ▶ **Covoiturage** : système de transport qui consiste à partager l'utilisation d'une voiture particulière entre plusieurs personnes, principalement pour les trajets domicile-travail. Ce système permet de diminuer les impacts de l'utilisation de la voiture sur l'environnement.
- ▶ **DCGD** : Direction de la Collecte des Déchets.
- ▶ **Déchet** : tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériaux, produits ou plus généralement tout bien abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon.
- ▶ **Développement durable** : la gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques qui vise à satisfaire les besoins fondamentaux de l'humanité. Soit la conservation de l'équilibre général, le respect de l'environnement, la prévention de l'épuisement des ressources naturelles, la diminution de la production des déchets et enfin la rationalisation de la production et la consommation d'énergie.
- ▶ **Déchet fermentescible** : déchet composé de matières organiques biodégradables.
- ▶ **Economie d'énergie** : résulte de la limitation de production et de consommation d'énergie, en particulier d'énergie non renouvelable produite à partir de combustibles fossiles : pétrole, gaz, charbon...
- ▶ **Eco-labellisé** : l'écolabel n'est pas un label officiel, mais une mention attribuée par une organisation privée certifiant, afin d'établir qu'un produit ou un acteur a un impact réduit sur l'environnement.
- ▶ **Eco-produit** : produit source de moins d'impacts sur l'environnement.
- ▶ **Effet "Greenwashing"** : produits qui font leurs publicités sur des propriétés écologiques en fait irréelles et poussent le consommateur à choisir un produit pour ses qualités environnementales qu'il ne possède pas entièrement.
- ▶ **OGM** : Organismes Génétiquement Modifiés, organismes vivants dont le patrimoine génétique a été modifié par l'homme (légumes, plantes, animaux, etc.).



# GLOSSAIRE

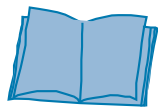
- ▶ **Recyclage** : procédé de traitement des déchets qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui composaient un produit similaire arrivé en fin de vie, ou des résidus de fabrication.
- ▶ **Toilettes sèches (toilettes à compost)** : toilettes qui n'utilisent pas d'eau. Il est donc possible de récupérer les excréments pour en faire du compost.
- ▶ **Tri sélectif** : tri écologique qui consiste à séparer et récupérer les déchets selon leur nature pour leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le recyclage évitant ainsi leur simple destruction par incinération ou abandon en décharge et par conséquent de réduire son empreinte écologique.
- ▶ **Vidéoconférence** : conférence effectuée à distance par l'intermédiaire d'un système vidéo.



# RESSOURCES

## 1. Contacts

Structure	Contact	Adresse	Téléphone	E-Mail
Plate-forme régionale éco-événements en Picardie	Marie THOMASSIN	32, route d'Amiens 80 480 DURY	03.22.33.24.24	eco-evenements-picardie@cpie80.com
CPIE Vallée de Somme	Marie THOMASSIN	32, route d'Amiens 80 480 DURY	03.22.33.24.24	mission1@cpie80.com
CPIE Vallée de Somme (communication)	Adeline DOUAY	32, route d'Amiens 80 480 DURY	03.22.33.24.24	communication@cpie80.com
CPIE des Pays de l'Aisne (éco-mobilité)	Marie LIÉGEOIS	33, rue des Victimes de Comportet 02 000 MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES	03.23.80.03.06	m.liegeois@cpie-aisne.com
CPIE des Pays de l'Aisne (déchets et compostage)	Stéphanie CORMIER	33, rue des Victimes de Comportet 02 000 MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES	03.23.80.03.05	s.cormier@cpie-aisne.com
Festival des Vers Solidaires - Association GAÏA	Yvain BROCHOT	"Le Bâtiment" 36, rue Lucas de Néhou 02410 SAINT-GOBAIN	06.63.70.84.83	assogaia@yahoo.fr
Association "de la graine à l'assiette"	Laure NICOLAS	53, rue de Bouvines 80000 AMIENS	03.22.47.37.59 06.30.39.72.54	cotyledon@live.fr
ADEME	Bertrand VERON	67, Avenue d'Itale 80094 AMIENS cedex 3		bertrand.veron@ademe.fr
Conseil régional de Picardie	Marije PRADEL	11, Mail Albert 1er BP 2616 80026 AMIENS cedex 1	03.22.97.28.52	mpradel@cr-picardie.fr



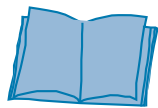
## 2. Sites internet

- ▶ Outil ADERE : [www.picardie.fr/-Eco-evenements-](http://www.picardie.fr/-Eco-evenements-)
- ▶ Plateforme éco-événements en Picardie : [www.evenementresponsable.fr](http://www.evenementresponsable.fr)
- ▶ Ministère de l'écologie et du développement durable : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)
- ▶ Recensement des bonnes pratiques : [www.eco-evenement.org](http://www.eco-evenement.org)
- ▶ Testez votre « écoattitude » : [www.consodurable.fr](http://www.consodurable.fr)
- ▶ Guide communication éco-responsable de l'ADEME : [www.ademe.fr/picardie](http://www.ademe.fr/picardie)
- ▶ Achats responsables : [www.facteadurable.com](http://www.facteadurable.com)
- ▶ Publicité « verte » : [www.ecopublicite.com](http://www.ecopublicite.com)
- ▶ Les labels éco-responsables : [www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)
- ▶ Le label NF environnement : [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)
- ▶ Le label Imprim'Vert : [www.imprimvert.fr](http://www.imprimvert.fr)
- ▶ Annuaire produits recyclés : [www.produits-recyclés.com](http://www.produits-recyclés.com)
- ▶ Recycleries et Ressourceries : [www.recycleries-ressourceries.org](http://www.recycleries-ressourceries.org)
- ▶ Toilettes sèches et toilettes à compost : [www.toiletteacompost.org](http://www.toiletteacompost.org)
- ▶ Association "de la graine à l'assiette" : [www.delagrainealassiette.fr](http://www.delagrainealassiette.fr)
- ▶ Compensation carbone : [www.co2solidaire.org](http://www.co2solidaire.org) et [www.compensationco2.fr](http://www.compensationco2.fr)

## 3. Bibliographie

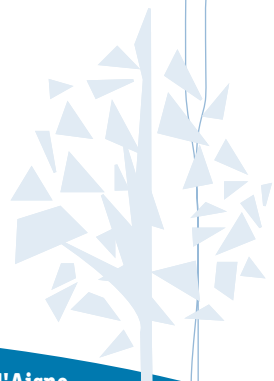
- ▶ ADEME (2007). Le guide de l'éco-communication : pour une communication plus responsable. Paris, Eyrolles, 216 p.
- ▶ ADEME (2005). Eco-communication : vers une communication plus éco-responsable... Pistes et outils d'améliorations environnementales pour la conception et la réalisation de publications et de manifestations. Paris, 43 p.
- ▶ Association Adéquation (2007). J'organise une conférence, un colloque, un séminaire... durable in Intégrez le développement durable dans votre organisation ! Paris, pp. 6-7.
- ▶ Association des professionnels de l'événement (2007). Carnet de route de l'éco-guide. Organisation, conception d'événements et de manifestations – 9 fiches. Paris. Document téléchargeable.
- ▶ COHEN-BACRIE Bruno (2006). Communiquer efficacement sur le développement durable : de l'entreprise citoyenne aux collectivités durable. Paris, Demos, 133 p.
- ▶ MEDAD (2007). Guide méthodologique. Organisation de conférence neutre en carbone. 40 p.





# RESSOURCES

- ▶ MEDAD (2007). Guide méthodologique. Organisation de conférence neutre en carbone. 40 p.
- ▶ Région Bretagne (2008). Charte des festivals engagés pour le développement durable en Bretagne. 12 p.
- ▶ RUMPLER Geoffroy (2007). Guide environnemental de l'événement. Mettez du vert dans votre événement. Lyon, Mountains Riders, 15 p.
- ▶ AUDUIN A. et al. (2010). *La communication responsable. Intégrer le développement durable dans les métiers de la communication*. Paris, Eyrolles, 254 p.



**Les fiches techniques du Réseau des Sites Pédagogiques sont réalisées avec le soutien du Conseil général de l'Aisne.**

Conception et réalisation : CPIE des Pays de l'Aisne (2011) © Tous droits réservés.

Conception graphique : CPIE des Pays de l'Aisne (2011) © Tous droits réservés.

URCPIE de Picardie - 32, route d'Amiens - 80480 DURY - Tel : 03.22.33.24.24 - Site internet : <http://www.cpie-picardie.org>